

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 avril 2023

MESURES POUR BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR EN FRANCE - (N° 1070)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 1053

présenté par

Mme Etienne, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terre-noir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 8

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Ce rapport évalue les pistes de développement d'un réseau public d'aide et de soins à domicile. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons compléter cette demande de rapport par l'étude d'une feuille de route développant un réseau public d'aide et de soins à domicile.

Face à la perte d'autonomie, les réponses proposées en France sont aujourd'hui inadaptées. Ces vingt dernières années ont été marquées par une individualisation de la prise en charge avec l'apparition d'institutions s'adressant à un public ciblé. Le financement du secteur dépend en grande partie des départements, dont les ressources ne cessent de dégringoler. Pour maintenir leurs activités, une partie des associations sont contraintes d'exploiter à l'extrême leurs salarié-es avec le temps partiel généralisé, des contrats à durée limitée, la multiplication des courtes interventions, l'obligation d'utiliser son véhicule personnel.

Le capitalisme investit dans la “silver économie”, dans un marché de “l’or gris” à fort potentiel en raison du vieillissement de la population. Il est pour cela fortement encouragé et financé par l’État. Pendant ce temps, les personnes âgées sont en souffrance. Pour bâtir la société du bien vieillir, il s’agira d’inverser la logique actuelle de recherche de financements disponibles en l’inscrivant résolument dans le principe de la solidarité nationale : nous proposons donc la création d’un réseau public d’aide et de soins à domicile.